

# Relations entre les exploitants carriers et agricoles



Séminaire CRAEC  
25 avril 2008

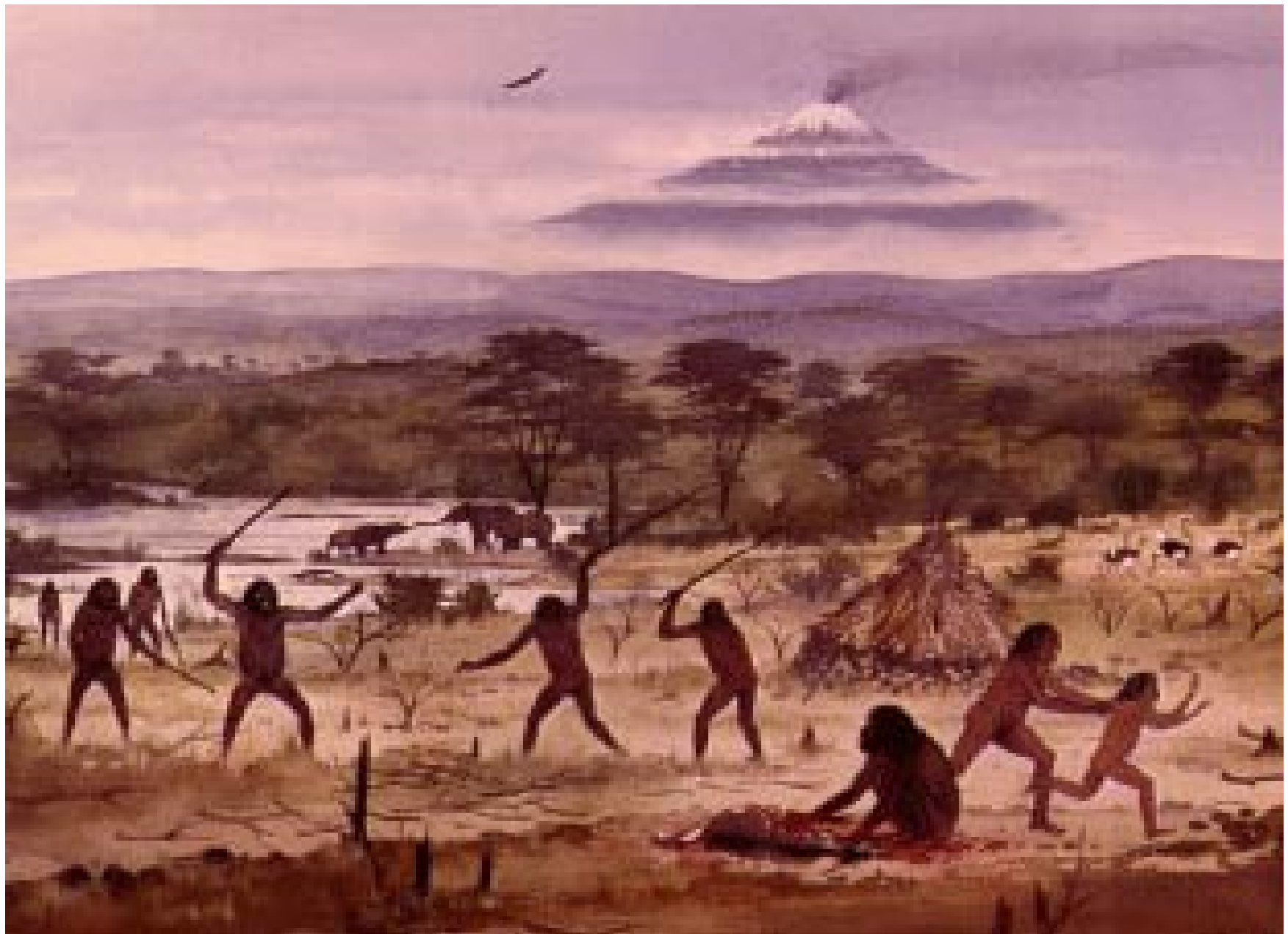
Séverine Van Waeyenberge  
conseillère juridique

Au début, l'Homme  
découvre

\* la pierre

\* le fer

\* l'agriculture



## **Des points communs:**

- \* participer à la vie collective
- \* activités d'utilité publique: produire une matière première pour se nourrir ou se loger...

## **Une vie en commun:**

- \* partager un espace
- \* vivre avec un voisin

**Reconnaître l'existence de l'autre...**

**respecter** **c'est se**



## **Avant l'extraction, une pratique courante et garante d'une paix sociale pour la suite:**

- \* achat progressif des terrains potentiels
- \* occupation précaire en attendant

### **Avantages:**

- annonce la couleur (révision plan de secteur)
- évite les expropriations
- évite l'abandon de terres
- assure la continuité pour l'agriculteur concerné

### **Limites:**

que sur extension de sites existants

# Au début de l'activité extractive

si expropriation nécessaire:

- \* possibilité d'échanger des parcelles grâce à la réserve foncière

maintenir le phasage de la transition:

- \* occupation précaire
- \* phasage par zones de l'exploitation extractive
- \* distribution cohérente en fonction des sièges d'exploitation agricole

en plus, tenir compte des remboursements en cours

## **Pendant l'exploitation extractive**

- \* maintenir l'accès aux parcelles agricoles
- \* conserver les drainages
- \* redistribuer les eaux d'exhaure selon priorités d'utilisation de l'eau (élevage, horticulture, marbrier, jardin, etc...)

## **Après l'extraction**

prévoir à l'avance la redistribution des parcelles remises à l'agriculture, en fonction de priorités (âge de l'exploitant, remembrement des parcelles, etc...)



## Le plus important:

- \* dialoguer
- \* le plus en amont possible
- \* en tenant compte des spécificités  
du site,  
de l'activité extractive,  
de l'activité agricole  
des agriculteurs concernés

**c'est pourquoi carriers et agriculteurs  
ont signé  
une CHARTE de BON VOISINAGE**

